



Illustration: Jean-Julien

1 ENFANT SUR 3 PRIVÉ DE VACANCES

Pour lui offrir des vacances, faites un don ! 

secourspopulaire.fr

Dossier de presse

Campagne « Vacances d'été » 2026



Les vacances, Un combat pour le bonheur

Tandis que la France adopte, en 1936, la première loi sur les congés payés, le Secours populaire, qui ne porte pas encore le nom qu'on lui connaît aujourd'hui mais est animé des mêmes valeurs humanistes, accueille des enfants victimes du fascisme et du nazisme. Les petits Espagnols persécutés par le régime franquiste, les petits Juifs forcés à l'exil, trouvent refuge auprès de petits Français, pour vivre des instants de bonheur.

Aux premiers frémissements de la grande aventure que deviendra le Secours populaire, il y a cette conviction que les vacances sont un droit : qu'elles protègent de la violence du monde et émancipent celles et ceux qui les vivent. Que cette parenthèse qu'elles dessinent n'est pas un moment hors du temps mais, au contraire, un moment où l'on peut être pleinement soi, les deux pieds sur terre, la tête nourrie de nos indispensables rêves. Qu'en elles, on puise la force pour continuer d'espérer.

En 1944, tandis que les combats contre l'armée allemande font rage en Alsace et dans les Ardennes, les militants du Secours populaire s'organisent pour envoyer à la montagne des enfants de fusillés et de déportés.

Après-guerre, le Secours populaire ne cessera plus d'organiser le départ d'un nombre croissant d'enfants victimes de l'injustice et de la pauvreté, dans des colonies ou dans des familles bénévoles. Son cap : offrir de la chaleur, de l'énergie et de nouveaux horizons, la possibilité de l'aventure, des découvertes à la pelle. Les années passant, l'injustice demeure : plus d'un enfant sur trois ne connaît pas les joies du départ. Aussi, en 1979, le Secours populaire lance-t-il les Journées des oubliés des vacances. Si un enfant n'est pas parti avant le 15 août, constate-t-il, alors il ne partira plus. Les J.O.V., comme les bénévoles les appellent aussitôt, ne sont pas qu'un symbole, un message : elles sont une véritable bouffée d'oxygène ou d'air iodé offerte aux enfants avant la rentrée des classes. Lors d'une telle journée, on vit intensément, on se fabrique des souvenirs, on perce la toile grise et monotone du quotidien pour y faire entrer à grands flots la lumière. Dès 1980, le Secours populaire met en place les départs en famille, ouvrant la voie à la loi contre les exclusions qui, en 1998, fixe l'accès de tous les citoyens aux vacances comme un objectif national. Les enfants, mais aussi leurs parents, les personnes isolées, en situation de handicap, les personnes âgées, les migrants-réfugiés : toutes celles et tous ceux que l'injustice meurtrit, que la pauvreté malmène, que les difficultés affaiblissent, doivent pouvoir partir pour souffler un peu, (se) grandir, tisser des liens, retrouver des forces et de l'estime pour soi, de la confiance en demain. Pour oublier et rire, rejeter les difficultés au loin, nouer avec le bonheur.

Neuf décennies ont passé depuis les premières vacances d'enfants, durant lesquelles l'association a développé de nombreux dispositifs pour permettre les départs du plus grand nombre : vacances en famille, séjours seniors, camps de vacances pour les adolescents, colonies pour les plus petits et, fidèlement aux premières étincelles, les familles de vacances, ces familles bénévoles qui accueillent sur leur lieu de vie ou de villégiature un enfant qui sinon ne partirait pas. Le Secours populaire, quand les inégalités croissent et que la pauvreté se durcit, rappelle qu'en aucun cas on ne doit renoncer au bonheur – ce besoin aussi vital que se nourrir, se soigner ou se loger.

Les résultats de l'enquête IPSO/SPF sur l'accès aux vacances



- Pour 65% des Français, la loi de généralisation des congés-payés est la loi sociale à laquelle ils sont le plus attachés (seule la loi créant l'assurance-maladie obtient un score plus élevé).
- 86% estiment que les vacances leur sont essentielles pour avoir la force morale ou le moral nécessaire à affronter le reste de l'année.
- Un Français sur trois (33 %) a dû renoncer à partir en vacances ces quatre dernières années pour des raisons financières.
- Un quart (25 %) des Français n'a pu partir en vacances qu'au prix d'importants sacrifices dans les mois qui précédaient.
- 51% des Français ont déjà renoncé à partir afin de subvenir à des dépenses essentielles.
- 27% des Français ne prévoient pas de partir cet été.
- 95 % des Français estiment qu'il est essentiel ou important qu'un enfant parte en vacances pour découvrir d'autres horizons
- **90 ans après la promulgation de la loi sur le droit aux congés payés, ces derniers représentent toujours un acquis auquel les Français restent profondément attachés.** S'ils existent toujours juridiquement, pour beaucoup de Français ils deviennent inaccessibles dans les faits. Dans les permanences d'accueil du Secours populaire, le constat est sans appel, trop d'enfants, de familles, de personnes isolées ne partent pas.
- **Les vacances représentent une fracture sociale massive, entre renoncements et sacrifices.** Travailler et avoir des congés ne suffit plus. Des millions de Français ont le droit de partir, mais les vacances restent dans les faits hors de portée pour beaucoup d'entre eux. Les vacances sont aujourd'hui une variable d'ajustement face aux dépenses vitales. Quand on doit choisir entre manger et partir en vacances, ce n'est plus un choix. C'est une privation imposée.
- **L'été 2026 s'annonce sans horizon pour des millions de français.** Sous l'effet de l'inflation et de la dégradation du pouvoir d'achat, des millions de personnes sont contraintes d'arbitrer entre leurs besoins fondamentaux et tout projet de départ. La société semble peu à peu s'être résignée à considérer les vacances comme un bien non essentiel : 40 % des Français les perçoivent désormais comme un luxe.
- **Pourtant, pour le Secours populaire, « les vacances, ce n'est pas du luxe ». Elles sont essentielles à l'équilibre, à la santé mentale et à l'épanouissement de chacun . Les vacances changent des vies.** En réponse aux inégalités d'accès aux vacances, le Secours populaire a fait le choix de faire du droit aux vacances un axe primordial de lutte contre la précarité car les vacances participent à la reconstruction de la personne. Loin d'être une « prestation de services », les vacances du Secours populaire français s'inscrivent dans un projet d'accompagnement socio-éducatif qui permet aux personnes aidées de formaliser un projet de vie et d'emprunter le chemin de l'autonomie. A travers un projet vacances, le Secours populaire permet aux personnes en situation de précarité de rompre avec leurs préoccupations quotidiennes, de souffler, de partager en famille ou avec des amis.
- **Offrir des vacances à un enfant, c'est lui montrer qu'un autre avenir est possible.** Les vacances, pour un enfant, ce n'est pas seulement « changer d'air » : c'est découvrir d'autres horizons, gagner une autonomie et s'émanciper. C'est la démarche du Secours populaire depuis toujours : l'émancipation par l'ouverture au monde, la construction de soi, la création de souvenirs loin des tracas du quotidien.



Vacances pour tous : un droit fondamental

Aujourd'hui encore, un enfant sur trois ne part pas en vacances. Pour le Secours populaire français, grandir, c'est aussi avoir droit à des moments d'évasion. Les vacances ne sont pas un luxe, mais une nécessité pour les familles confrontées à la précarité : elles offrent un souffle, une pause, une chance de voir la vie autrement. Sortir de chez soi, rompre avec le quotidien, découvrir de nouveaux horizons... C'est ce que les animateurs-collecteurs bénévoles du Secours populaire s'efforcent d'offrir, tout au long de l'année et principalement l'été, à un maximum d'enfants, de jeunes, de familles et de personnes isolées.

Des vacances pour les enfants

Confrontés trop tôt aux difficultés de la vie, les enfants sont les premiers touchés par l'exclusion. Pour leur offrir des moments de répit et d'épanouissement, le Secours populaire fait de l'enfance une priorité et imagine des projets qui leur permettent de s'évader, ne serait-ce que quelques jours, loin des soucis du quotidien.

- Les départs en colonies de vacances

Les comités et fédérations du Secours populaire établissent de nombreux partenariats avec des entreprises et des comités d'entreprise pour permettre aux enfants accompagnés par l'association de partir en colonies de vacances. Ces séjours, choisis en fonction des thèmes proposés et des places disponibles, garantissent aux enfants un accueil équivalent à celui de tous les autres participants.

- Les Journées des Oubliés des Vacances

Un enfant sur trois est privé de vacances. Sensible à ce constat, le SPF s'engage à faciliter l'accès et le droit aux vacances pour tous. Malheureusement, après le 15 août, un enfant qui n'est pas parti ne partira plus. C'est pourquoi le SPF propose du 15 au 30 août, dans toutes les régions de France, les « Journées des Oubliés des Vacances ». Elles permettent à tous ces enfants de vivre au moins une journée au bord de la mer, à la montagne ou dans un parc d'attractions.

Des vacances pour les jeunes

Le Secours populaire accompagne les jeunes en difficulté dans leurs projets de vacances, en leur proposant des séjours courts, riches en découvertes culturelles et sportives. Étudiants, jeunes travailleurs ou en recherche d'emploi, beaucoup sont exclus des départs. Pourtant, partir, c'est s'ouvrir à d'autres horizons, faire des rencontres, expérimenter de nouvelles activités. L'association encourage aussi les séjours et les échanges interculturels, en France, en Europe et dans le monde.

Des vacances pour les familles

Le Secours populaire aide les familles en difficulté à concrétiser leurs projets de vacances. Dans les moments difficiles, partir semble inaccessible, pourtant les vacances offrent une parenthèse précieuse pour souffler, se retrouver et renforcer les liens. Avec l'aide des bénévoles, les familles s'impliquent dans la préparation de leur séjour, qu'il s'agisse de camping, de villages vacances ou de séjours organisés. Cette démarche est soutenue par de nombreux partenaires, dont l'ANCV.

Des vacances pour les seniors isolés

Parce que partir en vacances, c'est aussi rompre l'isolement et créer du lien, le Secours populaire accompagne les personnes seules vers des séjours collectifs. À travers le programme « Seniors en vacances », mené en partenariat avec l'ANCV, l'association permet à de nombreuses personnes âgées, souvent isolées, de profiter de vacances en groupe. Ces séjours, placés sous le signe de la convivialité, leur offrent l'occasion de découvrir de nouveaux horizons, de participer à des animations et excursions, et surtout, de vivre des moments de partage dans une ambiance chaleureuse.



Un programme riche en Haute-Vienne

- **Lancement de la Campagne Vacances 2026**
Mercredi 26 mai 2026 à 14h
Spectacle sur le thème des Congés Payés, avec la participation des collèges Firmin Roz et Maupassant à l'Hôtel du Département.
- **Sortie au Parc Bellevue**
Samedi 20 juin 2026
Pour les enfants de l'accompagnement scolaire (CLAS) aux Coutures.
- **Séjour seniors en vacances (25 bénéficiaires)**
du 29 juin au 6 juillet 2026
à Bois plage en Ré (17)
Village Océanique (ARTES)
- **Sortie pour les apprenants des cours de français du SPF**
Mercredi 17 juin 2026
Visites de la Cité du cuir à Saint-Junien, pique-nique convivial
- **Séjour jeunes réfugiés bénévoles au SPF (23 bénéficiaires)**
du 27 juin au 2 juillet 2026
à La Palmyre
Village Vacances Belambra « Les Mathes »
- **Journée à Disneyland Paris (55 bénéficiaires)**
Mercredi 5 août 2026
- **Séjour familles monoparentales (50 bénéficiaires)**
du 4 au 11 juillet 2026
à l'Île d'Oléron (17) – Saint Trojan
Village Vacances Les Bris / Ligue de l'Enseignement
- **Journée à Royan en famille organisée par le PCF (150 personnes)**
Le 29 août 2026 (dans le cadre des 90 ans des congés payés)
- **Journée des Oubliés des Vacances (200 enfants + 50 adultes)**
le 26 août 2026
à La Palmyre (visite du zoo, plage, baignade, promenade en petit train)
- **Séjours en colonies de vacances (prévision 50 bénéficiaires)**
Séjours avec l'AROEVEN, la CMCAS, la Ligue de l'enseignement.
- **Mini séjour 3 jours (150 bénéficiaires)**
28, 29 et 30 août 2026
Village vacances Rives des Corbières – Port Leucate
- **Journée festive pour les seniors hébergés en EHPAD (100 bénéficiaires)**
le 16 septembre 2026 à Rilhac Rancon – Espace Mazelle
- **Mini-séjour de 3 jours pour des jeunes (15 personnes)**
8 au 10 septembre 2026



L'ANCV, un partenaire engagé

Le partenariat entre le Secours populaire français et l'ANCV existe depuis près de 40 ans et porte sur l'ensemble des programmes d'aides au départ en vacances déployés par l'Agence.

Le programme des « Aides aux Projets Vacances » (APV) répond aux attentes des personnes aidées par les bénévoles de près de 90 fédérations départementales du Secours populaire. Au-delà du séjour en lui-même, la préparation d'un projet de vacances est utilisée comme un outil d'accompagnement qui permet d'une part de tisser des liens de confiance avec les bénévoles du Secours populaire et d'autre part de rendre les familles, les jeunes et toutes les personnes, acteurs de leur projet vacances, contribuant ainsi à sa réussite.

En 2025, les fédérations du Secours populaire ont accompagné près de 10 500 personnes à travers le dispositif des Aides aux Projets Vacances, dans le cadre d'une dotation financière globale d'environ 2,1 millions d'euros.

« Seniors en Vacances » (SEV) permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées ou sans activité professionnelle, de partir en vacances pour rompre avec leur quotidien. L'ANCV propose des séjours d'une semaine, dans près de 200 destinations en France, au prix maximum de 272 euros pour un séjour de 8 jours tout compris (hors transport), une fois l'aide financière de l'ANCV déduite pour les seniors non imposables.

En 2025, les fédérations du Secours populaire ont ainsi organisé 45 séjours « Seniors en Vacances » pour 1 370 personnes âgées.

Le programme « Bourse Solidarité Vacances » (BSV) est destiné à permettre le départ en vacances de personnes en difficulté économique ou sociale, capables de partir de façon autonome mais nécessitant une aide dans la préparation de leur séjour. Pour cela, l'ANCV collecte auprès d'hébergeurs touristiques partenaires des offres de séjours à tarifs solidaires (de -30% à -70% du prix public) proposées aux personnes aidées.

En 2025, 837 personnes aidées par les fédérations du Secours populaire ont pu partir en vacances grâce à ce programme « Bourse Solidarité Vacances » ; 722 bénéficiaires d'un séjour et 115 d'une activité de loisir.





Appel aux dons et à la solidarité

Pour financer les projets vacances, les séjours et les sorties prévues cet été, le Secours Populaire Français de la Haute-Vienne lance un appel aux dons financiers.

En complément des subventions (CAF, MSA, Conseil Départemental, ANCV,...), à l'engagement de partenaires (CMCAS, Ligue de l'enseignement,...), aux initiatives de collectes (braderies,...), les dons financiers sont indispensables.

Ils sont à adresser au

Secours Populaire Français
Fédération de la Haute-Vienne
6 rue Fulton
87280 Limoges

Et peuvent également être faits à partir du site internet de l'association :

www.spf87.org

Ces dons sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant.
Merci pour votre soutien.